

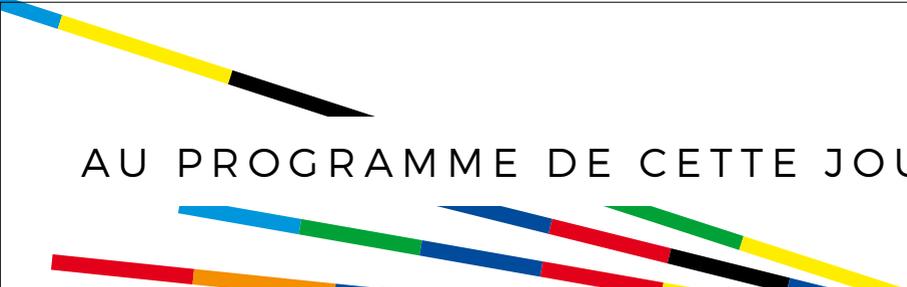
CONFÉRENCES
ET DÉBATS
AUTOUR
DES ENJEUX
GÉOPOLITIQUES
D'AUJOURD'HUI

LES
INTERNATIONALES
DE
DIJON

01-04-2017

SALLE DES ÉTATS
PALAIS DES DUCS
DE BOURGOGNE





AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE

08H30

Accueil du public

09H00

Allocutions de bienvenue



FRANÇOIS REBSAMEN,
MAIRE DE DIJON, PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND
DIJON

PASCAL BONIFACE,
DIRECTEUR DE L'IRIS

09H30

La démocratie en danger ?

AU SORTIR DE LA GUERRE FROIDE,
ON AVAIT LE SENTIMENT QUE LA
DÉMOCRATIE ALLAIT DEVENIR
LA NORME. POURTANT, NON
SEULEMENT DES DICTATURES
SUBSISTENT MAIS DES ÉLECTIONS
PEUVENT PERMETTRE LE
TRIOMPHE DE DIRIGEANTS
AUTORITAIRES, TANDIS QUE LES
CITOYENS DES DÉMOCRATIES
LES PLUS ÉTABLIES SEMBLENT SE
LASSER DU SYSTÈME.



ROSELYNE BACHELOT,
JOURNALISTE, CHRONIQUEUSE,
ANCIENNE MINISTRE

BERTRAND BADIE,
PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À
SCIENCES PO PARIS, EXPERT EN
RELATIONS INTERNATIONALES

PIERRE JOXE, ANCIEN MINISTRE, AVOCAT
AU BARREAU DE SEINE-SAINT-DENIS

LUKÁŠ MACEK,
DIRECTEUR, SCIENCES PO DIJON

MODÉRATION : SLADANA ZIVKOVIC,
ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX RELATIONS
INTERNATIONALES ET AUX RELATIONS
EXTÉRIEURES, VILLE DE DIJON

11H15

Y a-t-il une justice internationale ?

L'ÉTABLISSEMENT DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE LAISSAIT ESPÉRER LA FIN DE L'IMPUNITÉ. ELLE EST AUJOURD'HUI MISE EN CAUSE POUR PRATIQUER UN « DEUX POIDS, DEUX MESURES » QUI REVIENT À N'INCULPER QUE LES CHEFS D'ÉTATS AFRICAINS ET ÉPARGNER CEUX DES PAYS PUISSANTS.

PASCAL BONIFACE,
DIRECTEUR, IRIS

MONIQUE CHEMILLIER GENDREAU,
JURISTE, PROFESSEURE ÉMÉRITE DE DROIT PUBLIC ET DE SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ PARIS VII - DIDEROT

GENEVIÈVE GARRIGOS,
PORTE-PAROLE D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

LOÏC HENNEKINNE,
AMBASADEUR DE FRANCE

AHMEDOU OULD ABDALLAH,
PRÉSIDENT DU CENTRE POUR LA STRATÉGIE ET LA SÉCURITÉ DANS LE SAHEL SAHARA (CENTRE 4S)

MODÉRATION : JOËL MEKHANTAR,
PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC, CREDESPO, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, ADJOINT AU MAIRE DE DIJON, DÉLÉGUÉ À LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC ET À L'INFORMATIQUE

12H45 *Pause*

14H00

Le sport peut-il être mis au service des droits de l'homme ?

LE SPORT EST DEVENU UN FAIT SOCIAL TOTAL ET OCCUPE UN ESPACE MÉDIATIQUE ET SOCIÉTAL À NUL AUTRE PAREIL. COMMENT LE SPORT ET LES SPORTIFS PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS ?

EMMANUELLE ASSMANN,
PRÉSIDENTE DU COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

PAPE DIOUF, ANCIEN JOURNALISTE SPORTIF, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE

GÉRALD SIMON, PROFESSEUR, DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE DROIT DU SPORT, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

LILIAN THURAM, PRÉSIDENT DE LA FONDATION LILIAN THURAM-ÉDUCATION CONTRE LE RACISME, ANCIEN FOOTBALLEUR

MODÉRATION : PASCAL BONIFACE,
DIRECTEUR DE L'IRIS



15H45

Les réfugiés

LES OPINIONS OCCIDENTALES SONT DIVISÉES
FACE À LA CRISE DES RÉFUGIÉS.
Y-A-T-IL DES RÉPONSES CRÉDIBLES ET SATISFAISANTES
À CETTE CRISE, RESPECTUEUSES DES DROITS DE CHACUN ?

JEAN-FRANÇOIS CORTY,

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES,
MÉDECINS DU MONDE

PIERRE HENRY,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FRANCE TERRE D'ASILE

THOMAS RIBÉMONT,

PRÉSIDENT D'ACTION CONTRE LA FAIM

CATHERINE WIHTOL DE WENDEN,
DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS

MODÉRATION : CHARALAMBOS APOSTOLIDIS,
PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCES
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

17H15

Allocution de clôture

SLADANA ZIVKOVIC,
ADJOINTE DÉLÉGUÉE

AUX RELATIONS INTERNATIONALES
ET AUX RELATIONS EXTÉRIEURES, VILLE DE DIJON

ENTRÉE GRATUITE

**PROGRAMME ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE
SUR WWW.IRIS-FRANCE.ORG**

